



Audience sur le programme d'EMC en Terminale (CSP)

Projet de programme d'EMC en Terminale

mercredi 27 mars 2019

Compte-rendu de la rencontre avec le Conseil supérieur des programmes (CSP), mardi 26 mars 2019 de 13 h à 15 h 30.

Le CSP, représenté par sa présidente, Souâd Ayada, son secrétaire général David Bauduin, et deux de ses membres, Alain Cadix et Sonia de la Provôté, sénatrice du Calvados, reçoit les associations disciplinaires d'Histoire-Géographie, de Philosophie et de Sciences Economiques et Sociales, ainsi que les représentants des principaux syndicats. Souâd Ayada revient sur le calendrier d'écriture des programmes de Terminale :

- Début mai : les groupes d'experts rendent leurs propositions au CSP.
- À partir du 20 mai, après les avoir examinés, le CSP diffuse « au fil de l'eau » les projets de programmes.
- À partir du 10 juin, une consultation est menée sur les projets de programme.
- Le CSE est réuni le 9 juillet pour avis.
- Les programmes de Terminale devraient dans l'avant-dernier ou le dernier Bulletin Officiel de juillet.

Souâd Ayada insiste ensuite sur l'état provisoire des travaux qui sont présentés.

Vincent Duclert et Philippe Portier, co-pilotes du groupe pluridisciplinaire d'experts, présentent le projet de programmes.

Vincent Duclert insiste sur l'importance du préambule qui se trouve en tête des programmes déjà publiés des classes de seconde et de première et à paraître pour la Terminale. Il refuse de le considérer comme « un ornement dont on se débarrasse ensuite » et souligne sa clarté qui permet de comprendre l'esprit de ces programmes. Il est rappelé que tous les enseignants de lycée sont appelés à être en charge de l'EMC. Le volume horaire est de 18 heures annuelles.

Le choix a été fait d'avoir des programmes reposant sur du contenu à chacun des niveaux. Chaque niveau permet de traiter un thème (la liberté en seconde, la société en première, la démocratie en terminale), reposant sur deux axes qui pourraient se résumer en « définition et construction du thème » (axe 1) et « comment l'élève peut aujourd'hui se saisir du thème » (axe 2). Dès lors qu'il faut traiter deux deux domaines par axe, on peut partir sur l'idée d'une répartition d'environ deux heures par domaine, le reste pouvant être consacré au « projet de l'année ». Vincent Duclert insiste sur ce dispositif pédagogique qui, bien que n'étant pas obligatoire, offre la possibilité de faire vivre l'EMC et constitue une poche de liberté, où on peut dialoguer avec la classe. Le projet de l'année fait l'objet d'une évaluation.

Philippe Portier signifie la volonté de développer l'implication active des élèves sur des questions lourdes. Il présente ensuite le contenu du projet de programme.

Axe 1 : Fondement et expérience de la démocratie

Deux blocs de questionnements sont envisagés :

Les principes démocratiques

Domaines possibles :

- Réflexions autour des modèles antiques et des héritages contemporains
- Peuple souverain
- La République hier et aujourd'hui
- Démocratie, autoritarismes, totalitarismes
- L'Etat de Droit, Droits de l'Homme,...

Mutations contemporaines

- Les transitions démocratiques dans le monde
- L'Europe comme espace de démocratie ou dans lequel la démocratie est à questionner...
- La protection dans la démocratie...
- Comment meurt une démocratie ?

Les axes sont accompagnés d'éléments sur des notions à acquérir : régime parlementaire / régime présidentiel ; Etat de droit / Etat policier,...

Parmi les objets d'enseignement possibles envisagés sont cités des cours sur la démocratie athénienne, sur la romaine, le CNR, les grands penseurs de la démocratie,.... L'idée est de pouvoir incarner cet enseignement.

Axe 2 : Repenser et faire vivre la démocratie

Les problèmes contemporains de la démocratie

- Populisme et recul de la démocratie
- La démocratie à l'épreuve des guerres et violences
- La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations
- Agir contre les génocides et les crimes de masse
- Les droits des minorités, le droit à la différence
- Aménagement du territoire et démocratie locale

Les modes d'action pour enrichir et conserver la démocratie

- Les principes de la démocratie (vertu, justice, exemplarité,...)
- La démocratie en milieu scolaire
- Artistes et chercheurs en résidence dans les lycées (articulation art/citoyenneté)
- Théâtre, art, spectacle citoyen
- La démocratie à l'heure des réseaux sociaux
- Les liens République/solidarité, la République sociale

Notions à acquérir : identité, citoyenneté, droit à la différence, libéraux, communautarisme.

Objets d'enseignement : le théâtre citoyen, l'utopie, les films de science-fiction comme réflexion sur la démocratie, les initiatives populaires, les ONG,...

La discussion s'engage alors sur de multiples points.

Plusieurs remarques portent sur les conditions d'enseignement d'un EMC souvent considéré comme une variable d'ajustement pour compléter des services incomplets et éviter des suppressions de postes. Le fait que les cours ne soient pas identifiés comme devant être en demi-groupe est particulièrement dénoncé. Les co-pilotes du groupe d'experts révèlent avoir soulevé cette question auprès du CSP alors que Souâd Ayada souhaite également que l'EMC soit en groupes restreints. Sonia de la Provôté s'engage à également essayer de peser pour permettre cette limitation du nombre d'élèves en EMC.

Des manques sont soulevés. La question de l'absence de la laïcité et celle de l'égalité hommes-femmes sont posées. La place de la représentation et son corrolaire que sont les votes et les élections est soulevée par l'APHG, rejointe par l'APSES qui regrette de son côté une écriture trop marquée par l'Histoire-Géographie et l'absence de la sociologie politique, au risque de rendre l'attribution de l'EMC aux professeurs de SES difficile. Les co-pilotes rappellent que cet enseignement n'est l'objet d'aucune discipline en particulier et soulignent des thématiques qui ne sont pas particulièrement l'apanage des historiens. Alain Cadix s'inquiète de la place laissée à la technologie comme élément intervenant et/ou perturbateur de la démocratie. Sonia de la Provôté annonce que l'actualité législative va profondément modifier le cadre de la construction de l'information, ce qui permettra de se saisir des thèmes liés à

l'EMI.

Des difficultés apparaissent quant à l'adéquation de programmes qui peuvent paraître abstraits pour des élèves de séries technologiques. L'architecture des programmes d'EMC, de la seconde à la Terminale, pose la question de la culture commune et d'un choix de thèmes qui oblige à écarter des questions importantes. L'attribution de l'EMC à tous pose aussi la question de la formation. Vincent Duclert y répond par la volonté de voir ces programmes comme une formation des professeurs en soi et espère les compléments apportés par la DGESCO.

Compte rendu par François da Rocha Carneiro (APHG), 26 mars 2019.

© Les services de la Rédaction d'Historiens & Géographes - Tous droits réservés. 27/03/2019.